

Les Sapeurs-Pompiers

Le corps des Sapeurs-Pompiers de Fléville, maintenant rattaché aux pompiers professionnels du district urbain de Nancy, est toujours à la disposition des habitants pour d'éventuels services. Il les remercie pour leur générosité lors de la distribution des calendriers 1979.

Ils tiennent à signaler que pour la destruction des nids de guêpes ou de frelons, (dès lors qu'il n'y a pas de danger immédiat, ni piqûres graves), une société compétente privée est à la disposition des particuliers (Tél. : 51-12-77).

En cas de nécessité, voici la liste des Sapeurs-Pompiers :

MALGRAS Guy : 14, rue Verlaine (tél. : 51-50-08)
ADAMS Lucien : 2, rue du Puits (tél. : 54-72-71)
AUBRY Jean : Ruelle du Bas-Village (tél. : 56-66-67)
ANTOJUKO Wasil : 11, rue Léon-Ducret
BOULANGER Roger : 10, rue du Château (tél. : 54-65-58)
CASSIN Henri : 3, rue Renoir (tél. : 55-10-02)
DUCRET Robert : 31, rue du Château (tél. : 54-64-29)
EGGIMANN Guy : Route de Lupcourt (tél. : 54-75-58)
FISCHER Roger : rue du Puits
ROYER Jean : 10, rue Renoir (tél. : 55-15-16)

Le Corps des Sapeurs-Pompiers

Commission de l'urbanisme et Permis de construire

La Commission a, au cours de cette année, rempli ses deux fonctions :

- Examen des demandes de permis de construire :
 - 46 demandes ont été présentées en mairie cette année;
 - 22 demandes concernent des maisons individuelles.
 - De ce chiffre,
 - 16 permis ont été accordés,
 - 3 refusés,
 - 3 demandes sont encore en instance;
 - 24 demandes concernent le lotissement du Jard.
 - De ce chiffre,
 - 22 permis ont été accordés,
 - 1 est encore en instance.

A cela s'ajoutent 19 demandes de certificat d'urbanisme et 10 demandes relatives à la Zone d'Intervention Foncière prévues sur les zones U du P.O.S.

- Le plan d'occupation des sols

La commune s'est préoccupée de reprendre l'étude du P.O.S. de Fléville avec ses modifications d'ensemble et notamment la suppression de la Rocade de Fléville. La définition d'une politique d'urbanisme a fait aussi l'objet d'une étude approfondie.

La Commission

Le 3^e Age à Fléville

Lors de la première réunion des Anciens, le 25 février 1978, au Mille-Club, qui rassemblait 50 participants autour d'un goûter offert par la Municipalité; dans une ambiance gaie et détendue : il fut décidé que des réunions s'organiseraient régulièrement afin de provoquer « le contact » et permettre d'entretenir de bonnes relations entre tous.

Ces réunions ont lieu tous les premiers et troisièmes vendredis du mois à partir de 14 heures à la Mairie, avec la participation complaisante de Monsieur Menti, qui cherche sans cesse à améliorer ces après-midis récréatifs (concours de cartes, goûters, rafraîchissements...).

Le mardi 26 septembre, un voyage organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes a connu un vif succès. 35 personnes ont participé à cette sortie favorisée par un temps magnifique. L'itinéraire fort bien étudié, permit de découvrir ou revoir les sites merveilleux des Vosges.

Premier arrêt à Rambervillers, ensuite halte de trente minutes au bord du lac de Gérardmer. Le voyage se poursuit par le col de la Schlucht, le Hohneck, le Markstein, le Grand Ballon, Cernay, Thann, le col de Bussang, Saint-Maurice-sur-Moselle, pour arriver au restaurant du « Rouge Gazon », situé dans un cadre merveilleux. Un repas fort apprécié des fins gourmets se déroula dans la joie et la détente, animé en particulier par les chansons du doyen : M. Gaston Soudieu.

Le retour s'effectua par le Thillot, Remiremont, Épinal.

L'arrivée à Fléville à 20 h 45 nous laissait percevoir les visages heureux de tous les participants qui se promirent de se retrouver l'an prochain et en plus grand nombre pour un nouveau voyage.

Lors de la Fête du Souvenir du 11 novembre, une cérémonie, empreinte de recueillement, se déroula devant le Monument aux Morts avec la participation émouvante des enfants des écoles qui entonnèrent la Marseillaise. A l'issue de cette cérémonie le Comité des Fêtes, n'oubliant pas ses « Aînés » les reçut à la Mairie pour un apéritif.

Le Comité

A l'école maternelle de Fléville-Nord

Les parents d'élèves se sont réunis le 3 novembre 1978 à l'école maternelle. Le comité est composé comme suit :

M. BERQUE Roland
M. GURY Jean-Claude
M. MONIN Bernard
M. GÉRARDIN Denis
Mme MERLOT Odile
Mme REMETTER Chantal.

L'ordre du jour était le suivant :

- Attributions et fonctionnement du Comité des parents d'élèves;
- problèmes financiers (kermesse 1977);
- la santé et l'hygiène à l'école;
- les activités péri-scolaires: la piscine;
- le règlement intérieur;
- problèmes divers et questions posées à Mme la Directrice.

Lecture a été donnée des textes régissant les attributions et le fonctionnement du Comité.

Pour les problèmes financiers, on peut consulter à l'école le bilan financier de la coopérative scolaire. Cette année encore, il sera fait appel aux parents pour remplir la caisse, la somme votée par le Conseil municipal étant dérisoire (16 F par élève), globalement 1 300 F pour 80 élèves. Les parents ont décidé que le montant de leur participation serait de 30 F pour l'année en cours. Avec les enseignants, ils demandent aux élèves locaux de faire un effort sérieux pour arriver à une participation identique des parents et de la mairie. Par ailleurs, une somme importante, environ 1 000 F reste encore à recouvrer sur les bénéfices de la kermesse de juin 1977. A l'initiative de la Fédération Cornec, une action judiciaire est en cours. Monsieur le Maire a affirmé qu'il prenait l'affaire en main et qu'éventuellement, la mairie se porterait partie civile contre la personne qui détient actuellement cette somme. L'affaire est actuellement en attente au greffe du tribunal.

La santé et l'hygiène à l'école : le règlement intérieur prévoit que les enfants malades ou porteurs de parasites sont renvoyés à la maison. Les parents demandent que l'école soit désinfectée une fois par an au moins, avant la rentrée.

L'activité piscine semble donner entière satisfaction à tous : enfants, parents et enseignants. Des parents volontaires encadrent les enfants par groupe de cinq. Il est fait appel aux mamans ou papas disponibles pour aider les actuels volontaires. La surveillance dans le bain est faite par des maître-nageurs et il n'est pas nécessaire pour les parents d'aller dans l'eau.

Le règlement intérieur est disponible à l'école; il est sensiblement le même que celui de l'an passé.

— Enfin, les sujets suivants ont été abordés :

1. Assurance scolaire, classe mixte, créations, vaccinations.

2. Les parents refusent la vente de vignettes par les enfants.

3. Ils demandent des passages piétons pour la sortie de l'école mais aussi et surtout le respect par les adultes de la limitation de vitesse et du stationnement. Les animaux errants posent également un problème de sécurité et de propreté. Ces problèmes existent depuis toujours et il semblerait que les responsables n'aient pas la volonté de prendre les mesures nécessaires.

Toutes les suggestions sur les sujets abordés ou non au cours de cette réunion seront les bienvenus auprès des membres du Comité ou de la Directrice.

La participation des parents aux réunions est encore plus souhaitable, car elle permet une plus juste connaissance des problèmes et, par là même, des solutions.

Le Comité de Parents

Le budget communal

C'est le document financier essentiel de toute gestion municipale.

Il comprend trois étapes :

1. — Le budget primitif

Proposé par le maire, voté par le conseil municipal, (entre le 1^{er} janvier et le 31 mars), il doit comprendre les ressources nécessaires à la couverture des dépenses de fonctionnement et d'investissement à effectuer au cours de l'exercice pour lequel il a été voté (voir *Bulletin municipal*, n° 5).

Il s'agit d'un document public qui peut être consulté en mairie.

2. — Le budget supplémentaire

Le budget supplémentaire est à la fois un budget complémentaire en ce sens qu'il rectifie le budget primitif par des compléments ou des réductions, tant en dépenses qu'en recettes après clôture de l'exercice précédent.

3. — Le compte administratif

C'est l'usage fidèle de tous les mouvements financiers d'une année. Il permet de se rendre compte de ce qui a été réalisé et de ce qui reste à réaliser.

Le compte administratif pour l'exercice clos est présenté au conseil municipal avant la délibération du budget supplémentaire.

Comme le budget, le compte administratif est un document public.



SCREG ROUTES

A NANCY

SCREG ROUTES & T.P.

Tél. : (83) 51-29-47

COGESUD

Tél. : (83) 47-29-79

S.N.M.L.

Tél. : (83) 47-02-24

TRAVAUX ROUTIERS
SOLS INDUSTRIELS V.R.D.

REMBLAIS DE LAITIER

LAITIER CONCASSÉ

ENROBÉS A FROID

22, rue du Château
FLÉVILLE
54710 LUDRES
Tél. : 54-66-09



MENUISERIE

DUCRET

Escaliers
Agencements
Aménagements de cuisines

**G
U
É
R
I
N
E
A
U**

***Entreprise
générale
d'électricité***

Tél. : 35-12-10

15, rue d'Amerval
6, rue Guerrier-de-Dumast
54000 NANCY

S.O.H.M. S.A.

4, rue Galtier
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
Tél. : (83) 51-56-72

Matériaux de construction

Bois
Carrelage
Sanitaire
Peintures bâtiment
Produits spéciaux
Isolation
Panneaux

Route nationale R. N. 4
Canal de la Marne au Rhin

*Centre de formation de
moniteurs
agrée par les ministères
de l'Intérieur et de
l'Équipement*

**ÉCOLE DE CONDUITE
François SERRIER**

75, avenue de la Malgrange
54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE
Tél. : 55-43-32

**entreprise
générale
d'électricité**

SAUNIER-DUVAL

Tél. : 36-23-79

12, rue de Regniéville - 54000 NANCY

***Cadeaux
Ménage
Quincaillerie***

MUNIER

Tél. : 51-49-56

51, rue de la République
54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE

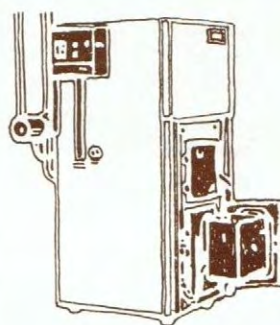
Plantes vertes et fleuries
Plantes à massifs et à balcons



Michel Kling

HORTICULTEUR

**LUPCOURT
54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT
Tél. : 27-25-39 et 48-48-01**



**CHAUFFAGE
SANITAIRE**



**Joseph
KOKOT**

54710 Fléville-devant-Nancy
Tél. : 54-73-74



Entraînement au Mille-Club.

A. S. Fléville

section hand-ball

Cadettes

Sur le plan des effectifs, en notable augmentation l'an dernier, le club continue sa progression.

De 6 équipes en 77-78, nous sommes passés à 8 équipes cette année :

en masculins : 3 équipes séniors
1 équipe cadets
1 équipe benjamins,

en féminines : 1 équipe séniors
1 équipe cadettes
1 équipe minimes.



Sur le plan financier, notre budget s'alourdit. Les frais d'engagements, d'arbitrage, de licences, d'assurances, le coût des ballons, des maillots, multipliés par le nombre d'équipes, constituent des charges importantes.

Pour l'instant nous faisons face aux cotisations, à nos ressources propres — bal annuel, cartes de vœux — et à la subvention municipale.

Les déplacements des équipes de jeunes continuent à nous poser des problèmes et nous lançons un appel pressant aux parents. Certains l'ont déjà compris et viennent nous prêter main forte. Nous les en remercions. Mais la saison est longue et nous ne pourrions pas toujours solliciter les mêmes bonnes volontés.

Séniors féminines.



Sur le plan des résultats sportifs, nous obtenons des fortunes diverses.

Les équipes masculines éprouvent quelques difficultés cette saison — rappelons que l'équipe première est passée du niveau départemental au niveau régional —.

Dans un championnat difficile, les malheurs ne nous ont pas épargnés : « l'infirmerie » affiche complet.

Espérons que la deuxième partie de la saison nous sera plus favorable.

Les équipes féminines par contre, confirment les espoirs qu'elles avaient fait naître à la fin de la saison passée.

Après une première année de mise en route, nos filles obtiennent maintenant de très bons résultats.

L'association sportive



Benjamins Poussins.



Seniors II



Seniors III.

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Durant l'année 1978, divers travaux et équipements urbains **ont été réalisés** :

— *Amélioration du réseau d'alimentation en eau.*

Remplacement des anciennes conduites de la rue du Château et de la rue Léon-Ducret depuis le château d'eau de Ludres.

— *Finition du château d'eau.*

— *Réfection sur notre territoire de l'aqueduc* amenant l'eau de Messein à l'usine Saint-

Charles de Vandœuvre : (travaux districaux).

— *Travaux de voirie* :

De la rue Léon-Ducret à la zone industrielle;
Chemin des Canards;
Fléville-Nord;
Fléville-Centre.

— *Installation de sanitaires* dans la maison communale (place de l'Église).

— *Construction d'un abri-bus* à Fléville-Centre.

— *Clôture* à l'école maternelle de Fléville-Centre.

Travaux en cours de réalisation

— Réfection du clocher.

Perspectives de réalisations pour l'année 1979

— Salle des sports ou salle polyvalente à Fléville-Village.

— Cimetière.

— Trottoirs de Fléville-Centre.

— Aménagement d'aires de circulation en vue de la sécurité d'accès au lotissement : (l'Orée de Fléville).

— Réfection de la façade Mairie-École.

— Clôture de l'école de Fléville-Nord.

— Réparations et rénovations du presbytère.

ENTREPRISE DE TRAVAUX
PUBLICS & BATIMENTS

Entreprise DAUTREMENT

société anonyme au capital de 650 000 F

Zone Industrielle de HEILLECOURT

Code postal : X 937 - 54044 NANCY Cédex

Téléphone : 51-09-85 — 51-13-85 — 51-16-85

BÉTONS ARMÉS - OUVRAGES D'ART

terrassements - assainissement

réseaux eau potable et divers

graves stabilisées

matériaux enrobés

et tous revêtements de chaussées

sols industriels

dragages

LE MAIRE
LE CONSEIL MUNICIPAL
LES COMMERÇANTS
ET ARTISANS
LES ENTREPRENEURS
ET INDUSTRIELS

**vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année**